



LYCEE BUFFON MARDI 24 JANVIER 2023

**RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} :**

**CHOISIR SA CLASSE DE
PREMIÈRE**

voie générale ou technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Rappel: la scolarité au lycée général et technologique

- En **première** : tronc commun + 3 spécialités (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités parmi les trois suivies en 1^{ère}
(+ options)

Points communs et différences entre série générale et séries technologiques

■ Points communs:

- poursuite d'études obligatoires après le bac
- travail soutenu
- capacité à rédiger et argumenter
- notes suffisantes en seconde

■ Différences:

- l'approche pédagogique et la manière de travailler



classes de première et terminale générale: horaires des enseignements communs

	PREMIERE	TERMINALE	
Français	4h	4h	Philosophie
Histoire géographique	3h	3h	
Ens. Moral et Civique	18h par an	18h par an	
Langue Vivante A et B	4h30	4h	
Educ. Phy. et Sport.	2h	2h	
Ens. Scientifique et maths	3h	2h	
Total	16h	15h30	
S'y ajoutent 12h de Spé.	3spé x 4h	2spé x 6h	
Et éventuellement	3h	3h	d'option

Les lycées proposent des enseignements de spécialité:

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères: anglais à Buffon**
- **Arts (arts plastiques** ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- **Numérique et sciences informatiques**
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Education physique, pratiques et culture sportive



Fiche de demande de changement d'établissement en cas de choix de SPE non existante à Buffon

■ L'organisation en séries est maintenue pour la

voie technologique Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- ~~STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués~~
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- ~~STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration~~
- ~~TMD : Techniques de la musique et de la danse~~
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Horaires des enseignements en série techno

- L'ensemble des élèves de la voie technologique suit des **enseignements communs** dont les horaires et programmes d'enseignement sont identiques pour tous. Ils totalisent 14 h en première et 13 h en terminale, dans les disciplines suivantes :
- Français en première et philosophie en terminale ;
- Histoire-géographie ;
- Enseignement moral et civique ;
- Langues vivantes A et B + enseignement technologique en L V A ;
- Éducation physique et sportive ;
- Mathématiques.
- Dans chacune des séries, les élèves suivent également **trois enseignements de spécialité en première et deux en terminale**. Ces enseignements sont spécifiques à chaque série.



Nouveauté rentrée 2023:

Ouverture d'une première technologique STMG

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

au lycée Buffon à la rentrée 2023

Au 2^e trimestre en seconde

- Fin janvier, début février 2023, communication concernant les enseignements de spécialité disponibles au sein de l'établissement. Les élèves ont une présentation de chaque spécialité selon le planning communiqué via pronote.

Au 2^e trimestre en seconde

À la fin du deuxième trimestre, chaque élève formule des **souhaits d'orientation** grâce à la « **fiche dialogue** » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement. En cours de distribution par les professeurs principaux dans toutes les classes.

Les choix pour les voies générale et technologique

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **3 ou 4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.



Lycée Buffon, classes de seconde:
déterminer ses enseignements de spécialité en 1ère

Quels critères ?

- Ce que je réussis
- Ce que j'aime
- Mes projections de poursuites d'études



Lycée Buffon, classes de seconde:
déterminer ses enseignements de spécialité en 1ère

[Quandjepasselebac.education.fr](https://quandjepasselebac.education.fr)

/quels-sont-les-enseignements-de-specialite-
comment-les-choisir/

Pour chaque spécialité, présentation des programmes et des exemples d'activités pédagogiques.



Lycée Buffon, classes de seconde:
déterminer ses enseignements de spécialité en 1ère

**En complément des entretiens avec les professeurs et les psychologues de
l'Education Nationale conseillers en orientation,**

www.horizons21.fr



Lycée Buffon, classes de seconde: déterminer ses enseignements de spécialité en 1ère



CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.



Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique



Lycée Buffon, classes de seconde:
déterminer ses enseignements de spécialité en 1ère

En complément des entretiens avec les professeurs et les psychologues de l'Education Nationale conseillers en orientation,

www.parcoursup.fr

www.onisep.fr

le Baccalauréat

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité (coefficient 16), 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).